

deuxième, contributions indirectes et enregistre-
ment, 35 millions.
— Demi-décime sur les sucres, 7 mil-
lions.
— Taxe spéciale sur les savons, les huiles,
la stéarine, 25 millions;
— Surtaxe sur les boissons, 12 millions;
— La seconde série votée depuis le 1^{er} jan-
vier comprend :
— L'augmentation des droits de timbres
sur les effets de commerce, 13 millions;
— Sur les chèques, 2 millions;
— Les droits sur les actes extra-judi-
ciaires, 5 millions;
— Impôt sur la petite vitesse, 25 mil-
lions;
— Sur l'importation des viandes salées, 1
million.
Au total 46 millions.
Il fallait, nous l'avons dit, 149 millions;
on en a trouvé 123, et il en manque encore
26.

Mais le vote tardif de la seconde série de
ces divers impôts ne permet pas de compter
sur un rendement normal pour la première
année; de là une première cause de déficit.
Ce déficit peut être évalué à 10 ou 12 mil-
lions; il s'atténuera, il est vrai, du produit
que la commission du budget espère obtenir,
à partir du 1^{er} juillet prochain, de la loi qui
soumet à l'impôt foncier les terres autrefois
en friches et aujourd'hui cultivées. On croit
pouvoir obtenir de ce chef 8 millions. Quoi-
qu'il en soit, il s'en faut encore de 28 mil-
lions que l'équilibre soit atteint, c'est ce
travail qui va occuper le gouvernement et
la commission du budget pendant les vacan-
ces de Pâques.

Au sujet de la maladie de M. de Bismark,
le *Mémorial diplomatique* nous fait con-
naître que le chancelier allemand est le
type de l'homme irritable. Le moindre mot
l'enflamme, la moindre opposition l'échauffe.
Il s'emporte pour un rien, mais en général
il s'apaise vite.

C'est que l'irritabilité vient chez lui du
tempérament et non du caractère.
Sa maladie est une goutte musculaire et
nerveuse qui, au fond, ne présente aucun
danger, malgré la gravité apparente des
attaques.

M. Vandier, l'éloquent défenseur des inté-
rêts de notre marine, n'a pu faire accepter
sa proposition pour augmenter de dix mil-
lions les crédits accordés au ministère de la
marine. Si cette cause, dans l'état actuel de
nos finances, avait pu triompher, M. Van-
dier, mieux que personne, aurait obtenu ce
succès, car l'honorable député est très aimé
de tous ses collègues, qui savent apprécier
sa compétence sur les questions maritimes,
ses études sérieuses et son patriotisme.

On annonce que M. de la Guéronnière va
faire paraître une brochure intitulée :
L'Europe en 1874.

P. S. — J'ai démenti, hier, les bruits
répandus sur la retraite de MM. Dégry et
de Larcy. *La Presse*, qui avait donné de
grands détails sur ces prétendus projets de
retraite, est obligée, ce soir, de déclarer
qu'elle a été mal informée et que les deux
honorables ministres n'ont jamais songé à se
séparer de leurs collègues. *La Presse* ajoute
qu'il n'existe aucun désaccord au sein du
cabinet. M. Ricard, appelé à s'expliquer de-
vant la commission du 4 septembre au sujet
de certains actes de son administration com-
me préfet des Deux-Sèvres, a eu, dit-on, une
attitude assez embarrassée; il sera curieux
de voir cette déposition dans le rapport de
la commission. DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

VICE-PRÉSIDENCE DE M. MARTEL.
Séance du samedi 21 mars 1874
La séance est ouverte à 2 h. 45.
La lecture du procès-verbal ne donne lieu
à aucun incident.

Le président donne lecture d'un décret
chargeant M. de Franqueville de soutenir
devant l'Assemblée la discussion du projet
relatif aux nouvelles lignes de chemins de
fer à déclarer d'utilité publique.
L'Assemblée adopte un projet relatif à la
liquidation de l'emprunt contracté en
vertu de la loi du 18 août 1873 par la ville
de Paris.

— Etre aimée ainsi! cela est-il donc
nouveau pour vous, Suzanne? murmura
Jacques avec reproche, et qu'est-ce que
l'amour de votre père et le mien?

— Ce n'est pas la même chose, répon-
dit-elle étourdie, oh non, Jacques,
vois-tu, ce n'est pas la même chose!
— Ah! si votre père vous entendait,
reprend-il douloureusement.

— C'est vrai! pauvre père! il ne faut
pas qu'il m'entende. Jacques, continua-
t-elle après un instant de silence, je ne
sais si je me trompe, mais je soupçonne
mon père d'un peu d'injustice; la colère
et le sentiment l'ont peut-être aveuglé.

Le jeune homme ouvrait les lèvres
pour protester, pour défendre celui que
sa fille osait accuser pour la première
fois: il se tut.

Lui-même ignorait la vérité; quoiqu'il
en devinât une partie, il lui répugnait
de jeter un blâme, un doute dans l'esprit
de la pauvre enfant: il n'avait pas en-
core le droit d'éclairer sa jeune âme,
dont l'innocence avait tant de charme.

— Ah! s'écria-t-elle, répondant tou-
jours à sa pensée, s'il voulait pardonner,
oublier! serions-nous tous heu-
reux!

Le jeune homme remua lentement la
tête, il ne pouvait partager la naïve
confiance de la jeune fille et il appréhen-
dait avec effroi la redoutable influence
qui allait peut-être menacer leur bon-
heur et leur avenir.

— Si vous m'en croyez, Suzanne,
dit-il après un silence, vous cacherez à
votre père votre joie... trop vive pour
qu'elle ne le blesse pas, et vous ne lui
révélez pas encore l'entrevue que vous
avez eue avec votre mère.

On continue ensuite la discussion du
projet de loi concernant les nouveaux im-
pôts.

M. PELTERRAU-VILLENEUVE déclare que la
commission adopte la première partie de l'am-
endement de M. Aclouque concernant la
houille et le coke, mais repousse la seconde
partie.

M. JULES SIMON combat l'amendement
Aclouque.

M. LÉON SAY demande qu'on attende les
propositions ultérieures à l'aide desquelles le
gouvernement espère obtenir l'équilibre du
budget.

L'orateur combat en principe l'impôt sur
la petite vitesse.

Le ministre du commerce reproche à la
commission de n'accepter que la première
partie de l'amendement Aclouque.

M. Aclouque substitue la taxe compensatrice
de 15 centimes à celle de 25 cent.

M. MONTGOLIER combat l'amendement.
La première partie de l'amendement Aclou-
que est mise aux voix et rejetée par 425 voix
contre 170.

M. Aclouque retire la deuxième partie de son
amendement.

M. LEURENT retire son amendement con-
cernant les vinaigres.

Le ministre du commerce prie l'Assemblée
d'ordonner la promulgation des nouveaux
articles d'impôt votés.

L'ensemble de la loi est mis aux voix et
adopté.

M. NATHIE dépose le rapport sur le projet
de loi électorale.

L'Assemblée passe à la discussion du pro-
jet de loi relatif au compte de liquidation.

M. DE LAVERGNE annonce que l'examen
de l'amendement Chareton n'est pas terminé.

A l'occasion du projet portant ouverture
d'un crédit additionnel de 20,000 fr. au
chapitre 1^{er}, section 1^{re} du budget de l'ins-
truction publique, M. le baron de Janzé
combat l'institution des sous-secrétaires
d'Etat.

Le ministre de l'instruction publique
maintient la nécessité de cette institution.

L'Assemblée décide qu'elle passe à la dis-
cussion des articles.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

L'ensemble du projet est adopté par 383
voix contre 207.

Est adopté sans débat un projet portant
approbation d'une convention conclue entre
la France et la Belgique, relativement au
raccordement des chemins de fer de Lille à
Comine et de Tourcoing à Menin.

L'Assemblée vote l'ajournement de la dis-
cussion de la loi sur les patentes.

La discussion du projet concernant la
dynamite est renvoyée à lundi.

M. DE MORTENART dépose un rapport sur
le projet concernant l'ancienne liste civile
impériale.

M. le général CHABAUD LATOUR dépose un
rapport sur le projet concernant les fortifi-
cations à édifier autour de Paris.

M. CLAPIER demande que le rapport ne
soit ni imprimé ni discuté publiquement.

M. BETHMONT, au nom de la commission
de l'armée, et M. le ministre des affaires
étrangères se prononcent contre cette propo-
sition.

M. le ministre des affaires étrangères dé-
clare, en cette occasion, que notre politique
est essentiellement pacifique.

L'Assemblée rejette la proposition Clapier.
La séance est levée à 5 h. 25.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le Bulletin de la Société d'encouragement
pour l'industrie nationale donne, sous le
titre de : Mines de Métallurgie à l'exposition
de Vienne, les détails qui suivent au
sujet de l'exploitation de la houille et du
fer.

Il signale d'abord quelques faits nou-
veaux dignes d'intérêt. Près de Berlin, on
a percé un puits qui a été descendu jusqu'à
1,270 mètres, et qui, sans pouvoir en at-
teindre le fond, a pénétré, sur une profon-
deur de 1,100 mètres, dans une masse de
sol. En Bohême, on a descendu les puits
de mines à 950 mètres, et on compte les
pousser jusqu'à 1,200, parce qu'on a re-

marqué que la richesse en argent des fi-
lons y augmente avec la profondeur de
l'exploitation.

Mais c'était l'exploitation de la houille
et celle du fer qui étaient les plus dignes
d'attirer l'attention.

L'extraction totale de la houille par an
peut, en ce moment, être évaluée à 250
millions de tonnes, qui, au prix moyen de
10 fr. environ sur la mine, représentent
une valeur de 2 milliards et demi, tandis
que l'ensemble de la production des autres
mines diverses ne dépasse pas 1,600 mil-
lions. C'est donc la valeur minérale la plus
importante et la plus digne d'intérêt.

Le mouvement progressif de la production
est remarquable; en ce moment, elle double
tous les quinze ans en Angleterre et tous les
huit ans dans les Etats-Unis, où se trouvent
des terrains houillers dix fois plus étendus
que ceux de l'Europe. Les puits augmentent
sans cesse de profondeur. En Belgique, ils
s'accroissent de 100 mètres tous les dix ans;
ils peuvent augmenter de même en Angle-
terre jusqu'à 1,900 et 1,200 mètres. Il n'y
a donc pas lieu de s'effrayer autant qu'on
l'a fait de la chance d'épuisement prochain
des gîtes houillers. Il faut se rappeler,
d'ailleurs, que pour augmenter l'extraction
de la houille de 300 tonnes, il faut en
moyenne un homme de plus; par suite,
l'exploitation de 600 millions de tonnes
exigerait 3 millions d'ouvriers, sans compter
ce qu'exigeraient les industries accessoires
nécessaires à l'exploitation, et il est impos-
sible d'admettre un pareil chiffre.

Avant-hier, 20 mars, a eu lieu à Bruxel-
les le premier tirage des obligations de
l'emprunt de 1874. Beaucoup de nos
concitoyens y ayant souscrit, il n'est
pas inutile d'en faire connaître les nu-
méros primés :

710,768, remboursable par 100,000 fr. —
552,421 par 10,000 fr. — 199,530 — 117,500
— 140,980 remboursables par 1,000 fr. —
50,788 — 91,933 — 269,954 — 485,461 —
541,369 — 666,189 par 500 fr. — 5,579 —
27,638 — 107,700 — 258,372 — 227,330 —
328,023 — 360,412 — 509,041 — 692,157
— 715,427 — 717,243 — 747,802 par 250
francs.

MM. Desquenette et Mercier, entrepre-
neurs à Roubaix, viennent de placer sur
l'Escaut, à Fresnes, sur la ligne de
Saint-Amand à Blanc-Misseron (compa-
gnie du Nord-Central), un pont en fer
d'une longueur de 32 mètres. L'opéra-
tion du lancer présentait de grandes
difficultés; elle a été très-heureusement
accomplie en trois jours par dix ouvriers.
Ce pont, qui pèse 100,000 kilogrammes, sort
des ateliers de MM. Waag et Mary,
constructeurs à Lille. C'est, dit-on, un
très-beau travail.

Quatre ouvriers ont été arrêtés hier
soir dans la filature de M. Duriez, rue
du Quai, pour entraves à la liberté du
travail, violences, menaces, etc.

Nous avons parlé de l'arrestation à
Lille de plusieurs personnes pour
émission de fausse monnaie. Semblable
arrestation vient d'être faite à Roubaix
dans les circonstances suivantes. — Un
individu du nom de Desmette Emile, qui
a déclaré exercer la profession de tapis-
sier et demeurer rue du Fontenoy, était
entré lundi dernier dans un cabaret de
la rue Blanchemaisille et s'était fait servir
une consommation de 0,10 cent., qu'il
paya avec une petite pièce de cinq francs.
On rendit la monnaie à Desmette qui,
dès qu'il l'eut mise en poche, s'em-
pressa de quitter la place. — Mais le
soir, lorsque le cabaretier fit son compte,
il regarda avec quelque attention la
pièce de 5 francs et n'eut pas de peine
à la reconnaître fautive. — Il se rappela
parfaitement la personne qui la lui avait
donnée et porta plainte. — La police
arrêtait hier Desmette, qui a fait quel-

Le *Journal officiel* vient de publier
le tableau des recettes de l'exploitation
des chemins de fer français pendant l'année
1873.

Nous y trouvons les chiffres suivants
qui intéressent notre région.

Le Nord, pour les 1,150 kilomètres
de son ancien réseau, a fait 104,779,631
fr. de recettes, soit 6,604,490 fr. de
plus qu'en 1872. Cela fait par kilomètre
91,113 fr.

Les 469 kilomètres du nouveau réseau
du Nord ont produit 11,204,505 fr., soit
23,993 fr. par kilomètre.

Lille-V Valenciennes a fait 817,000 fr.,
soit pour 43 kil. 19,000 fr. par kil.

Lille à Béthune et Bully-Grenay a fait
865,558 fr., ce qui, pour 47 kil, donne
18,419 fr. par kil.

Le Nord-Est, qui n'exploite encore
que les 19 kil. de Gravelines à Watten,
a fait 67,785 fr.

La ligne d'Anzin à Somain a fait
1,379,726 fr., soit pour 19 kil. 72,617 fr.
par kil.

Le *Progress du Nord* a reçu le com-
munié suivant :

Le *Progress du Nord*, dans son numéro du
18 mars, s'exprime en ces termes :

« Le procureur général près la Cour d'ap-
pel d'Alger, M. Ronchier, vient d'être
révoqué à la grande joie des réactionnaires
qui l'honoraient d'une antipathie spéciale et

hameau connaissait la visite de la du-
chesse au presbytère et son entrevue
avec Suzanne. Naturellement, Rosalie
l'avait appris la première; désolée, vexée
de n'en pas savoir plus long que Catho-
rine, elle interrogea sa jeune maîtresse
en la couchant, mais Suzanne était
muette, elle ne répondait pas.

— Que c'est mal, mam'zelle, dit la
vieille bonne, moi qui vous ai quasi
servi de mère!

Ce mot émut la jeune fille; elle se jeta
en pleurant dans les bras de la bonne
femme.

— Va, je t'aime bien, lui dit-elle, mais
laisse-moi dormir; j'ai mal à la tête, je
pourrais retomber malade.

Cette phrase sembla un talisman
pour faire taire la dévouée servante, qui
doucement baisa la jeune fille au front,
et, après l'avoir bordée dans son petit
lit, s'éloigna en lui disant :

— Dors bien, mon ange, et surtout
ne sois pas malade!

Il est des mots qui réveillent tout le
passé: ceux de Rosalie : « Ne vous ai-
je pas servi de mère? » bourdonnaient à
l'oreille de Suzanne et ne quittaient
pas sa mémoire.

— Hélas! murmurait la pauvre en-
fant, cela est vrai: si mon père ne m'a-
vait aimée pour deux, j'aurais été une
petite orpheline livrée aux soins d'une
domestique, et cependant ma mère vi-
vait, mais elle m'a abandonnée!...

X
Le lendemain, comme l'abbé Hubert
un peu inquiet, quittait le presbytère
pour se rendre à l'école, il rencontra le
docteur qui lui remit une lettre. Il re-
connut aussitôt l'écriture et lut avec

qui volait là le commencement des mesures
de combat qu'ils espèrent.

Cette nouvelle est inexacte.
M. le procureur général Ronchier n'a pas
été révoqué, mais appelé par décret du 24
février au siège de président de Chambre à
la Cour de Caen.

(Communiqué par le procureur général
près la cour d'appel de Douai.)

Il n'y aura pas à Douai de session ex-
traordinaire d'assises, comme on l'a-
vait présumé. La session semestrielle
commencera le 4 mai prochain.

Le 19^e régiment de chasseurs à che-
val, en formation à Lille, commence à
prendre une organisation sérieuse. Les
hommes sont entièrement équipés et 200
recrues de la classe de 1872 qui vien-
nent d'augmenter son contingent doi-
vent être incessamment habillées.

Nous apprenons la mort de M. l'abbé
Tonnel, prêtre auxiliaire de la rési-
dence de Saint-Charles, à Cambrai.

M. Tonnel, né à Hainbourdin, était
agé de soixante-trois ans.

M. Beck, prêtre de la dernière ordina-
tion, est nommé vicaire de la paroisse
du Sacré-Coeur à Lille.

Avant-hier, 20 mars, a eu lieu à Bruxel-
les le premier tirage des obligations de
l'emprunt de 1874. Beaucoup de nos
concitoyens y ayant souscrit, il n'est
pas inutile d'en faire connaître les nu-
méros primés :

710,768, remboursable par 100,000 fr. —
552,421 par 10,000 fr. — 199,530 — 117,500
— 140,980 remboursables par 1,000 fr. —
50,788 — 91,933 — 269,954 — 485,461 —
541,369 — 666,189 par 500 fr. — 5,579 —
27,638 — 107,700 — 258,372 — 227,330 —
328,023 — 360,412 — 509,041 — 692,157
— 715,427 — 717,243 — 747,802 par 250
francs.

MM. Desquenette et Mercier, entrepre-
neurs à Roubaix, viennent de placer sur
l'Escaut, à Fresnes, sur la ligne de
Saint-Amand à Blanc-Misseron (compa-
gnie du Nord-Central), un pont en fer
d'une longueur de 32 mètres. L'opéra-
tion du lancer présentait de grandes
difficultés; elle a été très-heureusement
accomplie en trois jours par dix ouvriers.
Ce pont, qui pèse 100,000 kilogrammes, sort
des ateliers de MM. Waag et Mary,
constructeurs à Lille. C'est, dit-on, un
très-beau travail.

Quatre ouvriers ont été arrêtés hier
soir dans la filature de M. Duriez, rue
du Quai, pour entraves à la liberté du
travail, violences, menaces, etc.

Nous avons parlé de l'arrestation à
Lille de plusieurs personnes pour
émission de fausse monnaie. Semblable
arrestation vient d'être faite à Roubaix
dans les circonstances suivantes. — Un
individu du nom de Desmette Emile, qui
a déclaré exercer la profession de tapis-
sier et demeurer rue du Fontenoy, était
entré lundi dernier dans un cabaret de
la rue Blanchemaisille et s'était fait servir
une consommation de 0,10 cent., qu'il
paya avec une petite pièce de cinq francs.
On rendit la monnaie à Desmette qui,
dès qu'il l'eut mise en poche, s'em-
pressa de quitter la place. — Mais le
soir, lorsque le cabaretier fit son compte,
il regarda avec quelque attention la
pièce de 5 francs et n'eut pas de peine
à la reconnaître fautive. — Il se rappela
parfaitement la personne qui la lui avait
donnée et porta plainte. — La police
arrêtait hier Desmette, qui a fait quel-

Le *Journal officiel* vient de publier
le tableau des recettes de l'exploitation
des chemins de fer français pendant l'année
1873.

Nous y trouvons les chiffres suivants
qui intéressent notre région.

Le Nord, pour les 1,150 kilomètres
de son ancien réseau, a fait 104,779,631
fr. de recettes, soit 6,604,490 fr. de
plus qu'en 1872. Cela fait par kilomètre
91,113 fr.

Les 469 kilomètres du nouveau réseau
du Nord ont produit 11,204,505 fr., soit
23,993 fr. par kilomètre.

Lille-V Valenciennes a fait 817,000 fr.,
soit pour 43 kil. 19,000 fr. par kil.

Lille à Béthune et Bully-Grenay a fait
865,558 fr., ce qui, pour 47 kil, donne
18,419 fr. par kil.

Le Nord-Est, qui n'exploite encore
que les 19 kil. de Gravelines à Watten,
a fait 67,785 fr.

La ligne d'Anzin à Somain a fait
1,379,726 fr., soit pour 19 kil. 72,617 fr.
par kil.

Le *Progress du Nord* a reçu le com-
munié suivant :

Le *Progress du Nord*, dans son numéro du
18 mars, s'exprime en ces termes :

« Le procureur général près la Cour d'ap-
pel d'Alger, M. Ronchier, vient d'être
révoqué à la grande joie des réactionnaires
qui l'honoraient d'une antipathie spéciale et

hameau connaissait la visite de la du-
chesse au presbytère et son entrevue
avec Suzanne. Naturellement, Rosalie
l'avait appris la première; désolée, vexée
de n'en pas savoir plus long que Catho-
rine, elle interrogea sa jeune maîtresse
en la couchant, mais Suzanne était
muette, elle ne répondait pas.

— Que c'est mal, mam'zelle, dit la
vieille bonne, moi qui vous ai quasi
servi de mère!

Ce mot émut la jeune fille; elle se jeta
en pleurant dans les bras de la bonne
femme.

— Va, je t'aime bien, lui dit-elle, mais
laisse-moi dormir; j'ai mal à la tête, je
pourrais retomber malade.

Cette phrase sembla un talisman
pour faire taire la dévouée servante, qui
doucement baisa la jeune fille au front,
et, après l'avoir bordée dans son petit
lit, s'éloigna en lui disant :

— Dors bien, mon ange, et surtout
ne sois pas malade!

Il est des mots qui réveillent tout le
passé: ceux de Rosalie : « Ne vous ai-
je pas servi de mère? » bourdonnaient à
l'oreille de Suzanne et ne quittaient
pas sa mémoire.

ques aveux. Une deuxième pièce en-
tièrement semblable a été trouvée sous
la table près de laquelle Desmette se
trouvait lundi.

Le sieur Vancercruysen-Théry, mar-
chand boucher à Douai, vient d'établir
une boucherie économique à Dorignies
(hameau de Douai).

Le prix de la viande est ainsi fixé :
Boeuf. — Premier choix, à 75 cent. le
demi-kilog.; deuxième choix à 65 cent.
id.

Veau. — Premier choix, à 90 cent. id.
Deuxième choix, à 80 cent. id.
Mouton. — Premier choix, à 90 cent.,
id. Deuxième choix, à 80 cent., id. Troi-
sième choix, à 75 cent., id.

Lard. — Premier choix, à 75 cent. id.
Côtelettes et rôties. — A 85 cent., id.

Un sieur Edouard Wery, âgé de 35
ans, originaire de Valenciennes, demeu-
rant en dernier lieu à Abscon, s'est pré-
senté hier, vers dix heures du matin,
devant la gendarmerie de Douai et a
déclaré qu'il était l'auteur d'un incendie
commiss en décembre à Abscon. D'après
sa version, c'est en allumant une ciga-
rette qu'il aurait, par mégarde, mis le
feu à une meule qui se trouvait à proximi-
té.

Une enquête est ouverte sur les faits
en question.

Nous avons eu hier vendredi, dit
l'*Autorité* de Dunkerque, la forte marée
annoncée comme devant être une des
plus grandes de l'année. Le flot a monté
à l'étiage indiqué, 61 décimètres; mal-
gré les vents favorables qui poussaient
le flux, il ne s'est rien produit de remar-
quable à mentionner; n'ayant pas de
barre, l'eau s'est élevée sans obstacle.
Le spectacle n'a été curieux que par la
grande quantité d'eau arrivant presque
à fleur des quais.

Cours de Physique

Lundi 23 mars, à 7 h. du soir.

Pression atmosphérique, pipette, tête-vin,
siphons, vases de Tantalé, fontaine intermit-
tente, flacon de Mariotte.

En vente chez M. De Leeuw, rue du
chemin de fer, N° 6, et aux librairies Florin
et Rebour :

La Bohémienne, valse.
La Carte postale, polka.
Le ROUBAISIE, galop.

Ces trois morceaux sont écrits pour
piano. 5813.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLA- RATIONS DE NAISSANCES DU 20 MARS.

Désiré Hertoge, rue de Lannoy. — Ger-
main Picavet, rue du Bois. — Marie He-
nocque, Place de la Mairie. — Léon Fas-
seur, rue de l'Époule. — Julien Vanhoelst,
rue de Tourcoing. — Oscar Pennel, rue des
Fossés. — Théodore Devuyt, rue de Lan-
noy. — Marie Jacqz, Place Notre-Dame.

21 MARS. — Théodore Cleyn, rue de la
Perche. — Henri Delaby, rue de Nouveaux.
— Rosalie Hallez, au Cul-de-Four. — Na-
thalie Demaet, rue de la Basse-Masure. —
Auguste Wytting, rue Decresse. — Maire
Audley, rue de la Promenade. — Blanche
Buxant, rue du Tilleul. — Gabrielle Cor-
beaux, rue du Chemin-de-Fer.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 MARS. —
Charles Wiende, 1 mois, rue Bernard. —
Domilille Legat, 71 ans, ménagère, rue des
quinze Ballots. — Pierre Berteux, 58 ans,
garçon boulanger, rue du Luxembourg. —
Marie Beghin, 41 mois, à la Basse-Masure.
Frédéric Villain, 46 ans, marchand de fro-
mages, rue des Fleurs.

21 MARS. — Louis Gyselinck, 2 ans, rue
de la Chaussée. — Jean Deridder, 1 mois,

L'abbé Hubert la suivit des yeux avec
mélancolie.

« Mon Dieu! pria-t-il encore, faites
que son âme soit à l'épreuve de la ten-
tation! »

Sa mission était accomplie, il ne vou-
lut pas déranger de leurs affaires M.
Germ